

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec, tenue le mercredi 18 novembre 2020 à 10 h 30, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. Steeve Verret, conseiller de la Ville de Québec, président d'assemblée
M. Sylvain Juneau, maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, vice-président d'assemblée

Mme Sylvie Papillon, mairesse suppléante de la Ville de L'Ancienne-Lorette
M. Jérémie Ernould, conseiller de la Ville de Québec
Mme Marie-Josée Savard, conseillère de la Ville de Québec
Mme Émilie Villeneuve, conseillère de la Ville de Québec
M. Patrick Voyer, conseiller de la Ville de Québec, en remplacement du maire Régis Labeaume

Sont également présents: M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Sont absents: M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec
Mme Michelle Morin-Doyle, conseillère de la Ville de Québec
M. Rémy Normand, conseiller de la Ville de Québec

Ouverture de la séance

À 10 h 30, monsieur le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

La séance se tient par visioconférence et sans la présence du public, et ce, conformément aux arrêtés 2020-029 en date du 26 avril 2020 et 2020-074 en date du 2 octobre 2020 du ministre de la Santé et des Services sociaux concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la *COVID-19*.

Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

De plus, dans le contexte de la pandémie de la *COVID-19*, la période de questions des citoyens habituellement présents à la séance a été remplacée par une période de questions par courriel.

CA-2020-0490

Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de monsieur le maire Sylvain Juneau,
appuyée par madame la mairesse suppléante Sylvie Papillon,
il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0491

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'agglomération tenue le 4 novembre 2020

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le maire Sylvain Juneau,

il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec tenue le 4 novembre 2020, tel que rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Communications écrites au conseil

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

Période d'intervention des membres du conseil

Il n'y a eu aucune intervention des membres du conseil.

Adoption des résolutions

CA-2020-0492

Adjudication d'un contrat pour l'entretien des systèmes de protection incendie (gicleurs) (Appel d'offres public 74121) - AP2020-620 (CT-2488415, CT-2488426, CT-2488541) — (Ra-2232)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'adjuger, à *Protection Incendie Troy ltée*, le contrat pour l'entretien des systèmes de protection incendie (gicleurs), pour une somme de 354 050 \$ (plus TPS et TVQ applicables), du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025, conformément à la demande publique de soumissions 74121 et à sa soumission du 20 août 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2025 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0493

Renouvellement d'un contrat de soutien pour différentes licences Oracle, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 (Dossier 41559) - AP2020-752 (CT-2504107) — (Ra-2232)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser :

- 1° le renouvellement du contrat de soutien pour différentes licences Oracle avec les *Infrastructures technologiques Québec* (ITQ), pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, pour une somme de 233 259,88 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes;
- 2° le représentant du Service des technologies de l'information à signer ladite entente.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0494

Avis de modification numéro 1 relatif au contrat de services professionnels juridiques d'expertise dans les dossiers de réclamation nécessaires à la défense des droits de la Ville de Québec (Dossier 72943) - AP2020-756 (Ra-2232)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser une dépense supplémentaire de 35 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Michaud & Frères (2015) inc.* selon la délégation de pouvoirs en vigueur, pour des services professionnels juridiques d'expertise dans les dossiers de réclamation nécessaires à la défense des droits de la Ville de Québec, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0495

Avenant 2020-1 au contrat de prêt entre la Ville de Québec et le gouvernement du Québec, dans le cadre du Fonds local d'investissement - DE2020-681 (Ra-2232)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'avenant 2020-1 au contrat de prêt entre la Ville de Québec et le gouvernement du Québec, dans le cadre du *Fonds local d'investissement*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit avenant joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0496

Modifications de la nomenclature des emplois professionnels - RH2020-926 (Ra-2232)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'adopter :

- 1° les deux modifications proposées à la nomenclature des emplois professionnels et la nomenclature modifiée des emplois;
- 2° la modification des titres d'emplois des employés visés par cette modification.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0497

Règlement hors cour relatif aux poursuites en Cour supérieure portant les numéros 200-17-019779-149 (*Syndicat de copropriété les Jardins du Havre et al c. Ville de Québec*) et 200-17-019803-147 (*Royal & Sun Alliance du Canada et Groupe Ledor et Promutuel Beauce-Etchemins c. Ville de Québec*) - AJ2020-030 (CT-AJ2020-030) — (Ra-2234)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser :

- 1° les présents règlements en capital, intérêts, indemnité additionnelle et frais;
- 2° le paiement d'un montant de 519 323,88 \$, à l'ordre de *Carter Gourdeau* en fidéicommiss;
- 3° les procureurs de la Ville de Québec, *Giasson et Associés*, à signer la transaction et quittance, ainsi que tous les documents nécessaires pour donner effet aux présentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0498

Adjudication de contrats de services professionnels - Services d'ingénierie pour la définition, la conception et la réalisation de projets industriels et de procédés (Appel d'offres public 74049) - AP2020-728 (Ra-2234)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu :

- 1° d'adjuger, aux firmes suivantes, les contrats de services professionnels - Services d'ingénierie pour la définition, la conception et la réalisation de projets industriels et de procédés, de la date d'adjudication jusqu'au 31 décembre 2022, conformément à la demande publique de soumissions 74049 et à leurs soumissions respectives, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes :
 - Lots 1, 2 et 3 : *Le Groupe Ultragen ltée*, selon les tarifs horaires de sa soumission du 27 août 2020;
 - Lots 4 et 5 : *Groupe Alphard inc.*, selon les tarifs horaires de sa soumission du 27 août 2020 pour le lot 4 et à sa soumission révisée du 29 octobre 2020 pour le lot 5;
- 2° d'autoriser, les firmes *Le Groupe Ultragen ltée* et *Groupe Alphard inc.*, par leur chargé de projet respectif, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service des projets industriels et de la valorisation.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0499

Renouvellement des contrats pour les services de soutien, d'entretien et de mise à jour des modules de la suite *eBusiness (PGI financier)* d'Oracle (Dossier 44976) - AP2020-751 (CT-2500916) — (Ra-2234)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu d'autoriser :

- 1° le renouvellement des contrats pour les services de soutien, d'entretien et de mise à jour des modules de la suite *eBusiness (PGI financier)* d'Oracle à *Oracle Canada ULC*, selon les périodes mentionnées dans les propositions, pour une somme de 916 095,18 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées aux propositions jointes au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes;
- 2° le directeur du Service des approvisionnements à signer tous les documents requis pour le renouvellement desdits contrats.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Adhésion de la Ville de Québec à l'entente pour l'acquisition et la licence d'utilisation du progiciel *GOcité* (Dossier 53001) - AP2020-757 (CT-2502185) — (Ra-2234)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'autoriser :

- 1° l'adhésion de la Ville de Québec au contrat pour l'acquisition et la licence d'utilisation du progiciel *GOcité* en partenariat avec d'autres villes du Québec;
- 2° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Fujitsu Conseil (Canada) inc.*, relative à l'acquisition, l'entretien, le support, les améliorations et la commercialisation du progiciel *GOcité* en partenariat avec d'autres villes du Québec, pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022, pour une somme de 222 366,10 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Renouvellement du contrat pour les travaux de serrurerie (Appel d'offres public 52972) - AP2020-765 (Ra-2234)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu de renouveler le contrat adjugé à *P. Aubut inc.* pour les travaux de serrurerie, du 15 janvier 2021 au 14 janvier 2022, conformément à la demande publique de soumissions 52972 et aux prix unitaires de sa soumission du 6 décembre 2018, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Adjudication d'un contrat pour la location et le nettoyage de vêtements pour le personnel des ateliers mécaniques (Appel d'offres public 74447) - AP2020-777 (Ra-2234)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'adjuger, à *Québec Linge Co.*, le contrat pour la location et le nettoyage de vêtements pour le personnel des ateliers mécaniques, pour une période de 36 mois à compter de la date d'adjudication, conformément à la demande publique de soumissions 74447 et selon les prix unitaires de sa soumission du 15 octobre 2020, et ce, sous réserve

de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0503

Paiement des dépenses pour les services professionnels et l'acquisition de certains matériaux requis pour la reconstruction de la structure ferroviaire située sur la 1^{re} Avenue, relativement aux travaux sur l'emprise de la voie ferrée avec le *Canadien National*, dans le cadre du projet du Réseau structurant de transport en commun (Dossier 73068) - AP2020-790 (CT-2508120, CT-2508128) — (Ra-2234)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser :

- 1° le paiement des dépenses pour les services professionnels et l'acquisition de certains matériaux requis pour la reconstruction de la structure ferroviaire située sur la 1^{re} Avenue, relativement aux travaux sur l'emprise de la voie ferrée avec le *Canadien National*, dans le cadre du projet du Réseau structurant de transport en commun;
- 2° le directeur du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun à signer tous les documents appropriés pour autoriser ledit paiement.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0504

Bail tripartite entre la Ville de Québec (locataire), la Société québécoise des infrastructures (locateur) et la Sûreté du Québec (intervenant), relatif à la location d'un local situé au 300, boulevard Jean-Lesage, connu et désigné comme étant le lot 3 413 138 du cadastre du Québec - Arrondissement de La Cité-Limoilou - DE2020-665 (CT-DE2020-665) — (Ra-2234)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'autoriser :

- 1° la conclusion d'un bail tripartite en vertu duquel la Ville de Québec (locataire) loue de la Société québécoise des infrastructures (locateur), avec l'intervention de la Sûreté du Québec (intervenant), un local situé au 300, boulevard Jean-Lesage, connu et désigné comme étant le lot 3 413 138 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, pour une période de cinq ans, débutant le 1^{er} janvier 2020 et se terminant le 31 décembre 2025, incluant un renouvellement automatique d'année en année, pour un loyer annuel total de 2 728,32 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ledit bail joint au sommaire décisionnel;

2° le directeur du Service du développement économique et des grands projets à signer ce même bail.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0505

Entente entre la Ville de Québec et *Immanence Intégrale Dermo Correction inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Valo-Capitale* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Commercialisation des produits IDC à l'international* - **DE2020-675 (CT-DE2020-675) — (Ra-2234)**

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu :

1° d'approuver une somme maximale de 250 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du projet *Commercialisation des produits IDC à l'international*;

2° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Immanence Intégrale Dermo Correction inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 250 000 \$, dans le cadre du volet *Valo-Capitale* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0506

Remplacement d'un membre représentant la Ville de Québec au sein du conseil d'administration de la *Coopérative des Horticulteurs de Québec* pour la gestion du *Grand Marché de Québec* - **DE2020-733 (Ra-2234)**

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de nommer madame Élisabeth Farinacci au poste d'administratrice, pour siéger au nom de la Ville de Québec, au sein du conseil d'administration de la *Coopérative des Horticulteurs de Québec*, pour la gestion du *Grand Marché de Québec*, en remplacement de monsieur Jean-Paul Desjardins.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu :

- 1° de prendre acte du rapport de consultation publique de la *Politique de viabilité hivernale*;
- 2° d'adopter ladite *Politique de viabilité hivernale*, jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'adopter le calendrier 2021 des séances du conseil d'agglomération de Québec, joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition de monsieur le conseiller Patrick Voyer,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'adopter :

- 1° la modification proposée à la nomenclature des emplois fonctionnaires;
- 2° la nomenclature modifiée des emplois.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0510

Entente entre la Ville de Québec et l'Université Laval, l'Université du Québec à Montréal et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, relative aux services nécessaires pour développer des outils de détermination de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la Ville de Québec - TE2020-016 (CT-2506195) — (Ra-2234)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec, l'Université Laval, l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), relative au versement d'une subvention de 100 000 \$, pour développer des outils de détermination de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la Ville de Québec, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0511

Avis de modification numéro 1 relatif à l'entente entre la Ville de Québec, la Commission de la capitale nationale du Québec et la Société québécoise des infrastructures, relative au concept, plans et devis et réalisation des travaux municipaux sur le boulevard Champlain, inclus au projet de la promenade Samuel-De Champlain phase 3 - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - AP2020-775 (CT-2506932) — (Ra-2235)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'autoriser une dépense supplémentaire à la Commission de la capitale nationale du Québec, en vertu de l'article 8.11 de l'entente relative au concept, plans et devis et réalisation des travaux municipaux sur le boulevard Champlain inclus au projet de la promenade Samuel-De Champlain phase 3, entre la Ville de Québec, la Commission de la capitale nationale du Québec et la Société québécoise des infrastructures - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, pour une somme de 2 400 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0512

Nomination de membres au sein du conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale - DG2020-031 (Ra-2235)

Sur la proposition de madame la mairesse suppléante Sylvie Papillon,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de nommer, les personnes suivantes, au sein du conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale :

- madame Annie Sanfaçon à titre d'usager des services de transport en commun, pour un mandat de quatre ans;
- monsieur David Beauchesne à titre d'usager des services de transport en commun, pour un mandat de quatre ans;
- monsieur André Laliberté, conseiller municipal de la ville de L'Ancienne-Lorette, en remplacement de monsieur Gaétan Pageau, jusqu'au 21 novembre 2021;

Les personnes restent en poste pour le mandat qui leur est alloué, ou jusqu'à ce qu'elles soient remplacées ou désignées de nouveau.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CA-2020-0513

Entente entre la Ville de Québec et l'Office municipal d'habitation de Québec pour les services professionnels - Appropriation à même les sommes prévues au budget de fonctionnement, en paiement comptant d'immobilisations d'agglomération, pour le paiement d'honoraires professionnels et techniques relatifs à la construction d'un stationnement public sur le site du 771, rue du Prince-Édouard - PA2020-133 (CT-PA2020-133) — (Ra-2235)

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu :

- 1° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et l'Office municipal d'habitation de Québec relative au partage des coûts de services professionnels visés aux appels d'offres 74378, 74379 et 74381;
- 2° de créer la fiche 2038054-A *Stationnement public du 771, rue du Prince-Édouard* pour hausser le niveau de réalisation de l'année 2020 (40 000 \$), de l'année 2021 (360 000 \$) et de l'année 2022 (4 600 000 \$) du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement pour un montant total de 5 000 000 \$;
- 3° d'approprier, à même les sommes prévues au budget de fonctionnement, en paiement comptant d'immobilisations d'agglomération, un montant de 400 000 \$ pour le paiement d'honoraires professionnels et de services techniques relatifs à la construction d'un stationnement public sur le site du 771, rue du Prince-Édouard;
- 4° d'autoriser un ajout au *Programme des immobilisations* du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, d'un montant de 2 014 050 \$ et son affectation au projet lié à la construction de logements sociaux et communautaires sur le site du 771, rue du Prince-Édouard qui sera réalisé par l'Office municipal d'habitation de Québec.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Avis de motion

CAAM-2020-0514

Avis de motion relatif au Règlement de l'agglomération sur la réserve financière visant à assurer la pérennité du Centre Vidéotron et des équipements s'y rattachant, R.A.V.Q. 1362, et dépôt du projet de règlement - FN2020-052 (Ra-2234)

Madame la conseillère Marie-Josée Savard donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement édictant la constitution sur une période de 35 ans, d'une réserve financière d'un montant maximal de 75 000 000 \$ aux fins de financer des dépenses de nature à assurer la pérennité de l'infrastructure du *Centre Vidéotron* ainsi que celle des équipements s'y rattachant de même que d'en permettre la mise aux normes et le remplacement lorsque requis, le tout au profit de l'ensemble du territoire de la ville dans l'exercice de ses compétences d'agglomération.

Ce règlement prévoit l'affectation à la Réserve de sommes puisées à compter de l'exercice financier 2020, au fonds général d'agglomération, à une subvention gouvernementale ou à toute autre subvention.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

CAAM-2020-0515

Avis de motion relatif au Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à la tarification applicable à certaines ententes intermunicipales, R.A.V.Q. 1365, et dépôt du projet de règlement - FN2020-054 (Ra-2234)

Madame la conseillère Marie-Josée Savard donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement modifiant le *Règlement de l'agglomération sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais* afin d'étendre à l'année 2021 la tarification applicable à une entente intermunicipale regroupant la fourniture de certains services relatifs au traitement des matières résiduelles prenant effet en 2020.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

Adoption de règlements

CA-2020-0516

Règlement de l'agglomération modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé relativement à la création d'une aire de grande affectation « Campus technologique » dans le secteur D'Estimauville, R.A.V.Q. 1352 - PA2020-101 (Ra-2222)

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'adopter le *Règlement de l'agglomération modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé relativement à la création d'une aire de grande affectation « Campus technologique » dans le secteur D'Estimauville, R.A.V.Q. 1352.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions des citoyens

Aucune question n'a été posée.

Clôture de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été traités par les membres du conseil d'agglomération de Québec, de consentement unanime, ceux-ci mettent fin à la séance. Il est 10 h 43.

Steeve Verret
Président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/ad